



CONCOURS PÊCHE A LA TRUITE et SAUMON DE FONTAINE

Samedi 22 mars 2025

Contact par SMS au 06 63 85 43 69

(Hervé DINVAUX)

Sur l'étang Russey Keo à Bussy-Saint-Georges

Inscriptions en ligne (de préférence)

Matin

15€ / personne
Places limitées à 25
Liste d'attente auprès d'Hervé

Après-midi

5€ / personne
Gratuit mineurs et femmes
Gratuit participants du concours



Programme

Matin

Concours :

- Pointage : 06h00
- Tirage des places : 06h30
- Concours : de 07h30 à 11h30
- Remise des prix : 12h00

Après-midi

Pêche libre de 13h à 18h
(8 truites ou saumon max. par pêcheur)

Règlement (matin et après-midi)

- Permis de pêche et carte des étangs obligatoires (pour tous)
- Bourriche anglaise obligatoire (concours du matin uniquement)
- Une seule canne en action de pêche
- Amorçage et asticots interdits
- Pellets interdits
- Pâte à truite autorisée
- Leurres et streamers autorisés (*sous réserve de validation lors de l'A.G.*)
- Taille réglementaire
- Classement au poids total des prises (concours du matin uniquement)

Lots

- 1^{ère} à 3^{ème} place : coupe ou mug aux couleurs de l'AAPPMA
- 1^{ère} place féminine : coupe ou mug aux couleurs de l'AAPPMA

Tout participant ou représentant légal de participant, prend acte que des prises de vue seront réalisées, utilisées et diffusées par l'AAPPMA le pêcheur de Marne la Vallée, lors de cette manifestation et s'engage à ne pas faire valoir son droit à l'image, s'il n'en fait pas la demande dès le début de sa participation.

L'association décline toute responsabilité en cas d'accident